

DECISION N°2017-000762/MSH-P-SG

Portant affectation de personnel

Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°02-053 du 16 décembre 2002 portant Statut Général de Fonctionnaires ;
Vu le Décret n° 05-164/PG-RM du 06 avril 2005 fixant les modalités d'application du Statut Général des Fonctionnaires ;
Vu le Décret n°99-346/P-RM du 03 novembre 1999 portant Statut Particulier des Fonctionnaires du cadre de la Santé Publique ;
Vu le Décret n° 2017-0320/P-RM du 11 avril 2017 portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu l'Arrêté n° 2013-4854/MSHP-SG du 31 décembre 2013 portant délégation de signature ;
Vu l'Arrêté n° 2017-1172/MTFP-CNCFP du 19 avril 2017 portant intégration dans la Fonction Publique d'Etat ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Médecins spécialistes stagiaires dont les noms suivent, sont affectés ainsi qu'il suit :

Centre Hospitalier Universitaire Gabriel TOURE :
• M. N'Faly KONATE, n° Mle 0151.047-V, spécialité Otorhino-laryngologie et Chirurgie cervico-faciale, marié, 2 enfants.

Centre Hospitalier Universitaire du Point-G :
• M. Sah di Baba COULIBALY, n° Mle 0151.041-M, spécialité Néphrologie et Hémodialyse, marié, 02 enfants âgés de 4 ans et 2 mois ;
• M. Nouhoum COULIBALY, n° Mle 0151.042-N, spécialité Néphrologie et Hémodialyse, célibataire, sans enfant ;
• M. Benoit Bertin SARIA, n° Mle 0151.060-J, spécialité Psychiatrie.

Centre Hospitalier Universitaire d'Odonto-Stomatologie :
• Mme Rokiatou KONE, n° Mle 0151.023-S, spécialité Chirurgie Maxillo-faciale et Stomatologie, mariée, 2 enfants ;
• M. Ousmane NANTAO, n° Mle 0151.010-C, spécialité Anesthésie-Réanimation, marié, 1 enfant.

Hôpital Mère-Enfant le « Luxembourg » :
• M. Boubacar DOUMBOUTA, n° Mle 0151.019-M, spécialité Chirurgie Traumatologie-Orthopédique, marié, 2 enfants.

Hôpital du Mali :
• M. Amadou SIDIBE, n° Mle 0151.012-E, spécialité Anesthésie-Réanimation, marié, 3 enfants ;
• M. Bah TRAORE, n° Mle 0151.034-E, spécialité Endocrinologie, Maladies métaboliques et Nutrition, marié 2 enfants ;
• M. Modibo MARIKO, n° Mle 0151.035-F, spécialité Endocrinologie, Maladies métaboliques et Nutrition, célibataire sans enfant.

Hopital Mah-Gavardé :
M Samba KONARE, n° Mle 0151.043-P, spécialité Néphrologie et Hémodialyse, marié sans enfant

District de Bamako :

M Modibo TOGOLA, n° Mle 0151.013-F, spécialité Anesthésie-Réanimation, marié sans enfant ;
M Seydou SANOGO, n° Mle 0151.022-R, spécialité Chirurgie Traumatologie-Orthopédie, ocellulaire sans enfant ;
Mme Djita BA, n° Mle 0151.025-V, spécialité Pédiatrie, marié, 4 enfants ;
M Nouboun TRAORE, n° Mle 0151.026-W, spécialité Pédiatrie, marié, 1 enfant ;
M Djibril SAMAKE, n° Mle 0151.049-X, spécialité Otorhino-laryngologie et Chirurgie cervico-faciale, ocellulaire sans enfant

Région de Kayes :

M Oumar BAH, n° Mle 0151.031-B, spécialité Gynécologie-Obstétrique ;
M Issa Souleymane GOTTA, n° Mle 0151.051-Z, spécialité Médecine de Famille et Santé Communautaire, marié, 2 enfants

Hopital de Kayes :

M Bakary Sayon KEITA, n° Mle 0151.040-L, spécialité Maladies Infectieuses et Tropicales, marié, 1 enfant ;
M Moulaye MAGASSA, n° Mle 0151.058-G, spécialité Urologie

Région de Koulikoro :

M Théodore Habib Maxime COULIBALY, n° Mle 0151.009-B, spécialité Anesthésie-Réanimation, marié, 1 enfant ;
M Larmissa CISSE, n° Mle 0151.027-X, spécialité Dermatologie, marié, 1 enfant ;
M Moustar DIABY, n° Mle 0151.030-A, spécialité Gynécologie-Obstétrique, marié, 3 enfants ;
M Fousseinou TRAORE, n° Mle 0151.057-F, spécialité Médecine de Famille et Santé Communautaire, ocellulaire, 1 enfant ;
M Souleymane ONGOIBA, n° Mle 0151.059-H, spécialité Urologie, marié, 1 enfant

Hopital de Kati :

M Aboubacar DIALLO, n° Mle 0151.018-L, spécialité Chirurgie Traumatologie-Orthopédique, marié sans enfant ;
M Abdramane TRAORE, n° Mle 0151.038-J, spécialité Médecine Interne, marié 1 enfant ;
M Bourama DIARRA, n° Mle 0151.024-T, spécialité Chirurgie Maxillo-faciale et Odontostomatologie, marié 3 enfants

Région de Sikasso :

Mahamadou COULIBALY, n° Mle 0151.016-J, spécialité Chirurgie Générale, marié, sans enfant ;
M Kalifa DIARRA, n° Mle 0151.050-Y, spécialité Médecine de Famille et Santé Communautaire, marié, 6 enfants

- Mme Hadjarou DOUMBIA, n° Mle 0151.036-G, spécialité Endocrinologie, Maladies métaboliques et Nutrition, mariée, 2 enfants ;
 - M. Alassane Alfousseni DOUMBIA, n° Mle 0151.037-H, spécialité Médecine Interne, orthopédie, 2 enfants ;
 - M. Drissa GOTTA, n° Mle 0151.039-K, spécialité Maladies Infectieuses et Tropicales, orthopédie, 5 enfants ;
 - Mme Dyèmba MAIGA, n° Mle 0151.045-S, spécialité Néphrologie et Hémodialyse, mariée 2 enfants ;
 - M. Aboudou DOLO, n° Mle 0151.044-R, spécialité Néphrologie et Hémodialyse, marié 1 enfant.
- Région de Ségon :**
- M. Soumar BOIRE, n° Mle 0151.032-C, spécialité Gynécologie-Obstétrique, marié sans enfant ;
 - M. Djibril MAGASSOUBA, n° Mle 0151.053-B, spécialité Médecine de Famille et Santé Communautaire, marié, 2 enfants.
- Hôpital de Ségon :**
- M. Mamady KANTE, n° Mle 0151.020-N, spécialité Chirurgie Traumatologie-Orthopédique, marié, 1 enfant ;
 - M. Drissa SANGARE, n° Mle 0151.028-Y, spécialité Hépatogastroentérologie, marié, 3 enfants ;
 - Mme Alma SIDIBE, n° Mle 0151.033-D, spécialité Gynécologie-Obstétrique, mariée, 4 enfants.
- Région de Mopti :**
- M. Moussa SACKO, n° Mle 0151.054-C, spécialité Médecine de Famille et Santé Communautaire, marié sans enfant.
- Hôpital de Mopti :**
- M. Bouma SANOGO, n° Mle 0151.011-D, spécialité Anesthésie-Réanimation, orthopédie, 1 enfant ;
 - M. Lamine SIDIBE, n° Mle 0151.015-H, spécialité Cardiologie, orthopédie, 1 enfant ;
 - M. Adama KONDE, n° Mle 0151.029-Z, spécialité Hépatogastroentérologie, orthopédie sans enfant ;
 - M. Kalilou COULBALY, n° Mle 0151.046-T, spécialité Néphrologie et Hémodialyse, marié 3 enfants.
- Région de Tombouctou :**
- M. Oumar ONGOIBA, n° Mle 0151.017-K, spécialité Chirurgie Générale, marié 4 enfants ;
 - M. Amadou LANDOURE, n° Mle 0151.052-A, spécialité Médecine de Famille et Santé Communautaire, orthopédie sans enfant.
- Hôpital de Tombouctou :**
- M. Almany Mohamed KIRE, n° Mle 0151.021-P, Chirurgie Traumatologie-Orthopédique, marié, 3 enfants.
- Région de Gao :**
- M. Souleymane SIDIBE, n° Mle 0151.055-D, spécialité Médecine de Famille et Santé Communautaire, marié, 1 enfant.

- Bagouma TRAORE, n° Mle 0151.014-G, spécialité Anesthésie-Réanimation, marié, 2 enfants ;
- M. Kassim DIARRA, n° Mle 0151.048-W, spécialité Otorhino-laryngologie et Chirurgie cervico-faciale, marié, 2 enfants.

Région de Ménaka :

- M. Albousseryou dit Guimba n° 2 SISSOKO, n° Mle 0151.056-E, spécialité Médecine de Famille et Santé Communautaire, marié, 3 enfants.

Article 2 : Au point de vue salaire, les intéressés sont pris en charge à compter de la date de prise de service.

Article 3 : Les intéressés voyagent accompagnés des membres de leurs familles régulièrement à charge.

Imputation : Budget National

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

Bamako, le 06 JUL 2017

P/Le Ministre de la Santé et
de l'Hygiène Publique et
Le Secrétaire Général,



Dr Bakary DIARRA

Medaille du Mérite National

1	MSHP
2	MTFPR-DNPP
6	MEF-DGB-CF-BCS-Trésor-Transit
3	DNS-CPS-IS
20	Tous Gouver DRS
104	Intéressés et dossiers
10	DRH

Amplifications